COMMUNIQUÉ

Le 25 mars 2024

N/Réf. : service communication / Frédéric Alfonsi / communication@ville-evian.fr
Objet : Concertation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) jusqu'au 7 avril

**Concertation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) jusqu'au 7 avril**
Dans le cadre de la loi APER (accélération pour les énergies renouvelables), les communes sont amenées à identifier des « zones d'accélération » pour le développement de la production d'énergies renouvelables.
La loi du 10 mars 2023 place les collectivités territoriales au cœur de la planification du développement des énergies renouvelables.
L'objectif de l'Etat est de promouvoir le déploiement des énergies renouvelables tout en préservant la biodiversité et en réduisant l'artificialisation des sols.

La Ville d'Evian a donc défini sur son territoire des zones d'accélération où elle pense souhaitable de voir se développer des projets d'énergies renouvelables. Ces zones sont consultables sur le site de la ville :
https://ville-evian.fr/actualite-odd/concertation-publique-sur-les-zones-dacceleration-des-energies-renouvelables/

La définition de ces zones ne garantit pas pour autant la faisabilité des projets ni leur autorisation. Ces zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) visent à identifier des secteurs pouvant accueillir des équipements de production d'énergie renouvelable.

La définition de ces zones est une étape cruciale pour la Ville d'Evian pour laquelle elle sollicite votre avis.
Ces zones préférentielles bénéficieront d'avantages comme des procédures simplifiées et des mécanismes financiers incitatifs. La validation de ces zones par le conseil municipal est précédée d'une consultation publique qui se tient jusqu'au 7 avril inclus
Nous vous encourageons à partager vos remarques ou suggestions à l'adresse : courrier@ville-evian.fr

Contacts presse :
- Jean-Pierre AMADIO, adjoint en charge de l'aménagement du territoire, du cadre de vie, de l'urbanisme, de la transition énergétique et de la mobilité : jean-pierre.amadio@ville-evian.fr
- Bertrand VOUAUX, directeur des services techniques : 04 50 83 10 91.